

Le **j**OURNAL

de Cournon-d'Auvergne

#237 • AUTOMNE 2026



LES DOSSIERS

DE LA RENTRÉE



Page 3
LE MOT DU MAIRE

Pages 4 et 5
RETOUR EN IMAGES



Pages 6 et 7
UNE RENTRÉE CULTURELLE RICHE EN DÉCOUVERTE

Pages 8 et 9
LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Pages 10 et 11
PRÉPARER COURNON-D'AUVERGNE AUX DÉFIS DE DEMAIN



Pages 12 et 13
ACCOMPAGNER CHAQUE ENFANT, SOUTENIR LES FAMILLES

Pages 14 et 15
AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS DE COURNON-D'AUVERGNE



Page 16
ANTICIPER LES DÉPENSES POUR PRIORISER LES ACTIONSS

Page 17
LA SÉCURITÉ, AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Pages 18 et 19
SÉNIORS, UNE RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU LIEN



Page 20
LE SPORT, UN ATOUT MAJEUR POUR COURNON-D'AUVERGNE

Page 21
RENCONTRE AVEC...
Le Centre de Loisirs Œuvres Laïques de Cournon

Page 22
AU PROGRAMME
La fête de la Saint-Maurice

Pages 23 et 24
AGENDA



Page 25
TRIBUNES

Page 26
INFOS MAIRIE



Deux formats, livre audio et RTF, sont accessibles en ligne sur **www.cournon-auvergne.fr** pour les personnes porteuses d'un handicap visuel.



Chères Cournonnaises, chers Cournonnais,

Le 1^{er} juillet dernier, trois axes de circulation de notre ville, jusque-là réservés aux transports en commun dans le cadre du projet InspiRe, ont été rouverts aux automobilistes. Derrière cette évolution attendue, il y a d'abord une promesse tenue : celle que nous avons prise devant vous de faire évoluer un plan de circulation qui ne correspondait plus aux réalités du quotidien.

Mais il y a aussi, et peut-être surtout, une méthode. Cette réouverture n'a pas été obtenue par des coups d'éclat ou des polémiques stériles. Elle est le fruit de plusieurs semaines de travail technique rigoureux, mené avec le SMTAC et Clermont Auvergne Métropole, d'études de trafic, de simulations et d'un dialogue permanent entre collectivités. Écouter les habitants, s'appuyer sur l'expertise, travailler en bonne intelligence avec nos partenaires, et transformer les attentes en actes. Voilà la philosophie qui guide notre équipe municipale, et que vous retrouverez dans chacune des pages de ce journal.

Cette méthode, nous allons l'appliquer à l'ensemble des plans de circulation de nos quartiers, dont la révision sera précédée d'une véritable concertation, en commençant par le Vieux Bourg où la situation appelle des réponses concrètes. Elle guide également notre vigilance sur la phase 2 des travaux InspiRe, pour laquelle nous avons exigé un accompagnement renforcé des riverains et des commerçants.

Nos commerçants, justement, sont au cœur de notre attention. Acteurs essentiels de la vie locale, ils bénéficient d'un accompagnement de terrain, d'une signalétique dédiée pendant les travaux et d'un dialogue constant avec la municipalité. Redonner à Cournon-d'Auvergne son dynamisme commercial et son animation, c'est redonner de la vie à nos rues et du lien entre les habitants.

Ce lien, nous le cultivons à tous les âges de la vie. Pour nos enfants, l'impact des canicules appelle un plan d'actions pluriannuel en faveur des écoles qui est en préparation, appuyé sur un audit et une large concertation avec la communauté éducative, tandis que l'extension de l'école Henri Matisse se poursuit. Pour nos aînés, le programme du PRIS, les réunions de prévention et la transformation de la résidence du Cornonet illustrent notre engagement « bien vieillir à Cournon-d'Auvergne ». Pour tous, la nouvelle saison de la Coloc' de la Culture, le tarif unique à 6 € pour les moins de 18 ans et notre projet d'élargir la Fête des sports sur une semaine entière dès 2027 témoignent de notre volonté de rendre la culture et le sport accessibles à chacun.

La rentrée sera également marquée par des avancées concrètes en matière de sécurité, notre première priorité. Le recrutement de deux policiers municipaux supplémentaires est lancé, première étape vers l'extension des horaires en soirée, et les études sont engagées pour étendre les locaux de la police municipale et accueillir le futur centre de supervision urbain. Ma rencontre avec le directeur départemental de la sécurité publique, le 4 juin dernier, a confirmé la qualité du partenariat que nous construisons avec l'État.

Enfin, parce qu'aucune ambition ne tient sans moyens, nous avons engagé un audit financier dont les premières conclusions ont été rendues en juillet. Il se poursuivra à l'automne pour bâtir une prospective solide, capable de financer les grands projets de la mandature et l'adaptation de nos bâtiments au changement climatique. Un défi que le retour maîtrisé de l'éclairage nocturne illustre déjà concrètement. Le tout sans augmenter les taux d'imposition, conformément à notre engagement. Un euro dépensé doit être un euro utile.

Vous le constaterez au fil de ces pages, notre équipe est au travail, avec sérieux, avec méthode, et avec une exigence constante de résultats. Les défis sont nombreux, mais la voie que nous avons choisie est claire. La concertation plutôt que la polémique, l'anticipation plutôt que l'improvisation, et l'action plutôt que les promesses.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle rentrée à Cournon-d'Auvergne.



Yanik PRIÈRE
Maire de Cournon-d'Auvergne
Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
4^e vice-président de Clermont Auvergne Métropole

ÉVALUATIONS PIRLS À L'ÉCOLE FÉLIX-THONAT

28 MAI

Yanik Prière, Maire de Cournon-d'Auvergne, et Rénatie Lepaysan, adjointe en charge de l'éducation, ont accueilli les représentants de l'Éducation nationale à l'école élémentaire Félix-Thonat, à l'occasion de la participation d'une classe de CM1 aux évaluations internationales PIRLS. Organisée tous les cinq ans, cette étude mesure les compétences des élèves en compréhension de l'écrit et permet de comparer les résultats des pays participants.



LA LUDOTHÈQUE TEMPS DE JEU A FÊTÉ SES 40 ANS

6 JUIN

Petits et grands se sont retrouvés sur le parvis de la Ludothèque Temps de Jeu pour une journée festive placée sous le signe du jeu, de la magie et de l'illusion.

Cette édition était également l'occasion de célébrer les 40 ans de la ludothèque, un anniversaire partagé avec les habitants, les bénévoles et les partenaires qui font vivre ce lieu.



QUAND LES HISTOIRES PRENNENT VIE

9 JUIN

Le projet Graines de P'tits Lecteurs s'est conclu par le vernissage de l'exposition, en présence de Rénatie Lepaysan, adjointe au maire en charge de l'éducation, de la jeunesse et de la petite enfance. Tout au long de l'année, les élèves ont donné vie aux albums de la sélection à travers des créations artistiques, musicales et collectives. Cette aventure a également été enrichie par de beaux échanges intergénérationnels avec les seniors volontaires du PRIS et de la Résidence autonomie Le Cornonet, aux côtés des élèves et de leurs enseignantes.





UN NOUVEL ESPACE DÉDIÉ À LA SANTÉ DE PROXIMITÉ

10 JUIN

La Ville de Cournon-d'Auvergne était présente à l'inauguration des nouveaux locaux de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Val d'Allier Sud, désormais installés place de la République. Ce nouvel espace, ouvert aux habitants, propose information, prévention et accompagnement dans les parcours de santé, tout en offrant un lieu d'échange aux professionnels du territoire. Une implantation qui illustre un engagement partagé en faveur d'un écosystème de santé de proximité accessible à tous.



REMISE DES PRIX AU CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

2 JUILLET

Le Conservatoire municipal de musique a célébré la fin de l'année scolaire lors de sa traditionnelle remise des prix. Ce temps fort a permis de mettre à l'honneur les élèves pour leur travail, leur persévérance et leur engagement, aux côtés de leurs professeurs et des équipes du Conservatoire qui les accompagnent tout au long de leur parcours artistique.



Une rentrée culturelle riche en découvertes

Spectacles, musique, théâtre, danse, cirque, conservatoire, cinéma...

La rentrée culturelle s'annonce riche à Cournon-d'Auvergne, avec une ambition partagée : permettre à chacun de vivre des expériences artistiques tout au long de l'année.

Une nouvelle saison culturelle à la Coloc' de la Culture

La Coloc' de la Culture ouvre une nouvelle saison avec une programmation riche et éclectique qui promet de faire voyager les spectateurs. Danse, cirque, théâtre et musique rythmeront cette nouvelle édition. Parmi les rendez-vous à ne pas manquer, le Collectif L'Arbre Canapas présentera une création mêlant danse, arts numériques et musique, tandis que Cyrano sera revisité dans une version originale entre danse et déclamation. Les amateurs de musique pourront assister à un concert de l'Orchestre Symphonique des Dômes ainsi qu'à une soirée jazz avec André Manoukian. Le jeune public occupera une nouvelle fois une place importante avec cinq spectacles qui lui sont spécialement destinés, avant le retour, au printemps, du festival Puy-de-Mômes. Les réservations ouvriront le 11 septembre.



Toute la programmation est à retrouver sur le site de la Ville : cournon-auvergne.fr



Le 10 septembre, découvrez la saison en avant-première

Cette année, la soirée de présentation de la nouvelle saison culturelle se déroulera le jeudi 10 septembre à partir de 19 h à la Coloc' de la Culture. Gratuite et ouverte à tous, elle permettra de découvrir chaque spectacle grâce à une présentation et à un extrait vidéo. Les équipes seront également présentes pour échanger avec

les spectateurs, les conseiller et les accompagner dans le choix de leurs spectacles ou de leur abonnement.

À l'occasion du lancement de la saison, une formule inédite sera proposée : les personnes présentes lors de cette soirée, ainsi que celles qui se rendront à la Coloc' de la Culture le 11 septembre, pourront bénéficier d'un abonnement de trois spectacles au tarif préférentiel de 15 € par spectacle.



La soirée est gratuite, mais la réservation est conseillée. Les places peuvent être réservées par téléphone, en ligne ou directement à la Coloc' de la Culture, dans la limite des places disponibles.

Un tarif jeune pour rendre la culture accessible

Les spectacles destinés au jeune public sont l'une des marques de fabrique de la Coloc' de la Culture. Chaque année, près d'une trentaine de rendez-vous sont proposés aux enfants et aux adolescents entre la saison culturelle et le festival Puy-de-Mômes, auxquels s'ajoutent les spectacles et concerts tout public. Afin que le prix ne soit jamais un frein à la découverte artistique, la Ville fait évoluer sa politique tarifaire. Désormais, tous les moins de 18 ans bénéficient d'un tarif unique de 6 € pour l'ensemble des spectacles, contre une réduction auparavant réservée aux moins de 12 ans. Une mesure qui permettra à davantage de jeunes de découvrir le spectacle vivant, de nourrir leur curiosité et de partager de belles émotions.

Conservatoire : les inscriptions sont ouvertes

Une nouvelle saison culturelle rime forcément avec une nouvelle année au conservatoire de musique. Les inscriptions sont ouvertes aux enfants comme aux adultes. Vingt-cinq instruments sont proposés, du piano au vibraphone, en passant par le hautbois, la trompette et bien d'autres encore. La pratique collective est au cœur du projet pédagogique : jouer ensemble, se produire devant un public et partager la scène font pleinement partie de l'apprentissage. Tout au long de l'année, les élèves participent à de nombreux rendez-vous musicaux aux côtés de leurs professeurs ou d'artistes associés. Avant de s'inscrire, chacun pourra rencontrer l'équipe enseignante lors des journées portes ouvertes organisées les 5, 9 et 12 septembre. Toutes les informations sont disponibles sur cournon-auvergne.fr. Franchissez le pas, venez vous inscrire.

Élisabeth Forestier-Hugon

1^{re} adjointe au Maire en charge des arts et de la culture, du patrimoine, du tourisme, des villes jumelées et des Ressources Humaines

« Cette nouvelle saison illustre exactement l'ambition que nous portons : faire de la culture un levier d'éveil et de cohésion sociale, accessible à chacune et à chacun, quel que soit son âge ou ses moyens. Le nouveau tarif unique à 6 € pour tous les moins de 18 ans en est la traduction concrète : le prix ne doit jamais être ce qui empêche un enfant ou un adolescent de découvrir le spectacle vivant. »

Cette exigence d'accessibilité, nous la voulons aussi intergénérationnelle. De la Coloc' de la Culture au conservatoire, notre objectif est de créer des passerelles entre les publics, de la petite enfance aux seniors, et de donner à chacun l'occasion de partager une émotion artistique commune.

La diversité de la programmation, entre danse, cirque, musique classique et jazz, répond aussi à notre volonté d'aller chercher des têtes d'affiche tout en valorisant des formes d'art encore trop peu représentées. C'est le sens du travail engagé avec les habitants sur le choix de la programmation, année après année.

Enfin, l'ouverture des inscriptions au conservatoire nous rappelle l'ambition que nous portons pour cet établissement : offrir à Cournon un conservatoire à la hauteur de son rang de deuxième ville du département, ouvert à tous les instruments, à tous les âges, et tourné vers la pratique collective. Venez nombreux le 10 septembre pour découvrir cette saison ! »



La mise en place d'une nouvelle gouvernance

Le point sur les axes rouverts au trafic automobile, les travaux de la phase 2 d'InspiRe et la situation du Vieux Bourg, où des études de circulation devraient prochainement permettre d'amorcer les premières concertations avec les habitants.

Trois axes rouverts à la circulation : une promesse tenue grâce à un travail collectif

Depuis le 1^{er} juillet 2026, trois axes de circulation de Cournon-d'Auvergne, jusque-là réservés aux transports en commun dans le cadre du projet InspiRe, sont de nouveau accessibles aux automobilistes. La remise en double sens de deux sections de l'avenue de la Liberté ainsi que la réouverture du tourne-à-gauche depuis la promenade de la Libération vers le quartier du Lac concrétisent un engagement pris devant les habitants par la municipalité.

Cette évolution illustre d'abord le respect d'une promesse de campagne. Les Cournonnaises et les Cournonnais avaient exprimé leur souhait de voir évoluer le plan de circulation issu du projet InspiRe. Cet engagement est aujourd'hui traduit en actes, mais il démontre également qu'un dossier aussi technique ne peut se régler en quelques jours par la simple suppression de panneaux de signalisation.

Modifier un plan de circulation implique de repenser l'ensemble des équilibres de déplacement. Durant plusieurs semaines, les équipes du SMTC-AC, en lien avec la Ville de Cournon-d'Auvergne et Clermont Auvergne Métropole, ont conduit des études de trafic, des simulations de circulation et de nombreuses vérifications techniques afin de mesurer les conséquences de chaque évolution. Les carrefours à feux ont notamment fait l'objet d'un recalage complet pour intégrer les nouveaux flux automobiles tout en maintenant la priorité indispensable aux transports en commun et les performances de la ligne C.

Cette capacité d'adaptation témoigne de la réactivité des équipes techniques du SMTC-AC, qui ont su mobiliser leur expertise pour répondre à une attente forte du territoire sans remettre en cause les objectifs du projet InspiRe. L'enjeu était de trouver un équilibre entre fluidité de la circulation, qualité du réseau de transport collectif et fonctionnement quotidien de la ville.



Au-delà des aménagements eux-mêmes, cette réouverture illustre une nouvelle méthode de gouvernance entre les collectivités. Ville, Métropole et SMTC-AC ont travaillé de concert, en associant écoute des usagers, expertise technique et dialogue permanent. Loin d'une vision figée des politiques de mobilité, cette démarche montre qu'un projet structurant peut évoluer lorsque les réalités du terrain le justifient, tout en conservant son ambition initiale : améliorer les déplacements du quotidien, renforcer les transports collectifs et concilier les différents usages de l'espace public au service des habitants.



Vigilance sur la phase 2 des travaux InspiRe

Cette démarche s'applique également aux conditions dans lesquelles se déroulent les travaux de la phase 2 du projet InspiRe, qui impactent fortement les conditions de circulation. Des mesures de prévention et de communication renforcées ont été demandées au SMTAC-AC, que ce soit vis à vis des riverains ou des commerçants, et notamment pour permettre de préserver l'accès à ces derniers. Nous vous invitons à solliciter les médiateurs travaux du projet (06 15 76 29 41 - contact@inspire-clermontmetropole.fr) au moindre problème.

Le Vieux Bourg : un enjeu d'aménagement

La même attention est portée au quartier du Vieux Bourg, dont la rénovation de la place Gardet a profondément transformé la circulation, en reportant un flux de trafic important dans ses rues qui ne sont pas dimensionnées pour l'accueillir.

études sont en cours de lancement, autant pour permettre de modéliser les dynamiques de flux de véhicules et leurs évolutions possibles que pour définir un cadre de concertation adapté à la libre expression de chacun.



Hugues Malinaud

adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de la mobilité, du cadre de vie, de la politique de la ville et des relations avec la Métropole

« La réouverture de ces trois axes n'est pas un simple ajustement de signalisation : c'est la preuve qu'un plan de circulation n'est jamais figé dès lors que les habitants sont écoutés et que le travail technique suit. C'est exactement l'engagement que nous portons : refondre nos plans de circulation en concertation avec les véritables acteurs de chaque quartier, habitants comme commerçants, plutôt que de leur imposer.

Cette méthode, nous voulons désormais l'appliquer partout où

elle sera nécessaire. Tout d'abord sur la phase 2 d'Inspire, sur laquelle nous réfléchissons sans attendre la fin des travaux avec le SMTAC-AC aux adaptations à venir. Ensuite au Vieux Bourg, pour lequel une charte co-construite avec les habitants sera rédigée pour définir les aménagements et les mesures nécessaires au retour d'une situation apaisée.

Les études de flux qui démarrent quartier par quartier ne serviront à rien si elles ne s'accompagnent pas d'une vraie concertation.

C'est le cadre que nous allons progressivement mettre en place, pour que chacun puisse s'exprimer librement sur l'avenir de sa rue. »



Préparer Cournon-d'Auvergne aux défis de demain

Éclairage public, adaptation aux fortes chaleurs, préservation de la ressource en eau et prévention des inondations : la municipalité agit pour une ville plus sûre, plus résiliente et plus durable.

Retour de l'éclairage public nocturne dès cet automne

Annoncé par la municipalité afin de répondre aux attentes des habitants en matière de sécurité et de cadre de vie, le retour de l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin sera effectif dès cet automne. Ce calendrier était indispensable pour permettre les interventions techniques nécessaires sur l'ensemble du réseau communal. La modernisation engagée comprend notamment le déploiement de nouveaux luminaires LED, le remplacement de lampes existantes et la reprogrammation de près de 4 800 points lumineux afin d'adapter automatiquement leur intensité au cours de la nuit. L'éclairage sera ainsi progressivement abaissé jusqu'à 50 % de sa puissance avant de remonter à l'approche des premières activités matinales. Grâce à ces équipements plus performants, cette évolution n'entraînera ni hausse significative de la consommation énergétique ni augmentation de la facture supportée par Clermont Auvergne Métropole. Les économies d'énergie resteront ainsi proches de celles réalisées jusqu'à présent avec l'extinction nocturne.

Bâtiments municipaux : anticiper les prochaines canicules

Face à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, la Ville engage un travail d'adaptation progressive de ses bâtiments municipaux afin d'améliorer le confort des usagers comme des agents. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie à long terme visant à rendre les équipements publics plus résilients face aux évolutions climatiques.

Plusieurs solutions sont étudiées en fonction des caractéristiques de chaque bâtiment : amélioration de l'isolation, protection des façades et des ouvertures

contre le rayonnement solaire, développement de la végétalisation aux abords des équipements ou encore optimisation de la ventilation naturelle. Lorsque cela s'avère nécessaire, des équipements de rafraîchissement pourront également être déployés dans certains locaux accueillant les publics les plus sensibles, comme les écoles.

Au-delà des interventions techniques, la Ville adapte également ses pratiques de gestion afin de mieux anticiper les périodes de canicule et garantir la continuité du service public dans les meilleures conditions. Cette démarche permettra de répondre plus efficacement aux épisodes de chaleur qui tendent à devenir plus fréquents et plus intenses.





© Florian Bompain

Gestion de l'eau : une coopération au service de la ressource

Face aux enjeux liés au changement climatique, la Ville poursuit son travail avec Clermont Auvergne Métropole pour préserver la ressource en eau et adapter les usages. Cette coopération permet d'agir sur les réseaux, d'améliorer leur performance et de préparer les investissements nécessaires pour garantir un service durable. Une gestion responsable de l'eau constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour répondre aux besoins des habitants tout en préservant cette ressource essentielle.

Risque inondation : une vigilance permanente

Située en bordure de l'Allier, la Ville de Cournon-d'Auvergne reste particulièrement soumise au risque d'inondation. Au mois de juin une réunion a été organisée avec les services de la Métropole afin de faire un point sur ce risque, afin d'anticiper les dispositifs de prévention et préparer les mesures qui pourraient être mises en œuvre si nécessaire cet hiver. Une démarche d'anticipation nécessaire pour renforcer la sécurité des personnes et des équipements les plus exposés.

Catherine Coste

adjointe au Maire en charge de l'environnement et du développement durable, de la propreté et de la voirie, de la gestion de l'eau et des espaces verts

« Ces quatre chantiers illustrent une même philosophie : préparer Cournon-d'Auvergne aux défis climatiques par des actions concrètes, chiffrées et responsables, plutôt que par des annonces sans lendemain. C'est tout le sens de notre engagement « un euro dépensé = un euro utile ».

Le retour de l'éclairage nocturne répond d'abord à une attente forte des habitants en matière de tranquillité urbaine. Mais nous avons tenu à ce que cette décision ne se fasse pas au détriment de nos objectifs environnementaux : la modulation automatique de près de 4 800 points lumineux nous permet de concilier sécurité et sobriété énergétique, sans coût supplémentaire pour la collectivité.

Sur les bâtiments municipaux, notre approche est la même : isolation, végétalisation, protection solaire... nous allons œuvrer à rénover nos équipements pour protéger nos agents et nos enfants des épisodes de chaleur qui deviennent la norme, en priorisant les publics les plus sensibles.

Enfin, sur l'eau et le risque inondation, notre responsabilité est de préserver une ressource essentielle et d'anticiper les vulnérabilités de notre ville, située en bordure de l'Allier. La réunion de juin avec la Métropole s'inscrit dans cette vigilance permanente que nous devons aux habitants les plus exposés. Anticiper, c'est protéger, sans attendre que la crise survienne. »



Accompagner chaque enfant, soutenir les familles

Accueil de la petite enfance, soutien à la parentalité, écoles et périscolaire : la municipalité agit avec un objectif commun, offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir.

Un accueil de qualité pour les tout-petits

Le service public de la petite enfance sur la Ville de Cournon-d'Auvergne s'appuie sur un maillage solide avec une offre d'accueil individuel, des assistantes maternelles indépendantes et une crèche familiale, ainsi que des structures d'accueil collectives permettant de répondre aux besoins des familles. Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant peuvent ainsi bénéficier d'une solution adaptée à leur situation. S'appuyant sur la charte nationale d'accueil du jeune enfant, les professionnelles diplômées des structures gérées par le CCAS* accompagnent au quotidien les jeunes enfants avec bienveillance et proposent de nombreuses activités favorisant leur éveil, leur développement et leur épanouissement. Déjà adaptées aux épisodes de fortes chaleurs, les structures offrent un cadre d'accueil confortable et sécurisé, aussi bien pour les enfants que pour les équipes qui les accompagnent au quotidien.

Accompagner la parentalité

Au-delà de l'accueil des jeunes enfants, la Ville et le CCAS accompagnent les familles tout au long de l'année à travers de nombreuses actions de soutien à la parentalité. Ateliers d'éveil, créatifs ou sensoriels, cinés-débats, cafés des parents, rencontres conviviales rythment l'année et offrent des espaces d'échange et de partage d'expériences. Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents ouvert tous les lundis matins de 9h à 11h30 (Micro-crèche Toulaitis Mômes, 2 rue Pierre Mendès France) et le Centre social (CAVL) complètent le dispositif d'accompagnement des familles. Une démarche qui traduit la volonté de proposer un service public de proximité, attentif aux besoins des enfants, des parents et des famillesournonnaises. Des actions intergénérationnelles sont proposées tout au long de l'année entre les enfants et les aînés de la commune.



Un plan d'actions pour préparer l'avenir des écoles

La municipalité prépare un plan d'actions pluriannuel en faveur des écoles de Cournon-d'Auvergne afin de répondre aux besoins des élèves, des équipes éducatives et des familles. Cette démarche est menée en concertation avec l'ensemble des partenaires de la



communauté éducative. Plusieurs temps d'échange ont déjà eu lieu, notamment à l'occasion de la visite de la Rectrice de l'Académie, du Directeur académique des services de l'Éducation nationale et de l'Inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription, ainsi que lors de réunions organisées dans chaque école à la fin de l'année scolaire 2025-2026. L'audit financier récemment remis aux élus permettra de prioriser les investissements et de définir un programme d'actions cohérent sur plusieurs années. Parallèlement, les travaux d'extension de l'école Henri Matisse se poursuivent conformément au calendrier, avec une ouverture des nouveaux locaux prévue pour la rentrée 2028.

Un accompagnement éducatif tout au long de la journée

Au-delà du temps scolaire, la Ville poursuit son engagement en faveur d'un accueil périscolaire de qualité. Les enfants sont accueillis dès 7 h avant la classe, pendant la pause méridienne et jusqu'à 18 h 30 après l'école. Dans chaque groupe scolaire, une référente périscolaire assure le lien entre les familles, les équipes d'animation, les enseignants et les services municipaux afin de garantir une véritable continuité éducative. Des activités variées sont proposées tout au long de la journée, tandis que l'accompagnement aux devoirs est assuré à travers l'étude surveillée et le dispositif CLAS, mis en œuvre avec le soutien de la CAF. Cette organisation illustre la volonté de la municipalité d'offrir à chaque enfant un environnement éducatif de qualité, propice à sa réussite, à son épanouissement et à son bien-être.

Rénatie Lepaysan

adjointe au Maire en charge de l'éducation, de la jeunesse et de la petite enfance

« L'enfant est l'avenir, l'espoir : c'est cette conviction qui guide chacune de nos actions, de la crèche jusqu'à l'école. Notre rôle est de faire de ce moment de vie un bonheur, pour l'enfant comme pour ses parents. »

Sur la petite enfance, nous nous appuyons sur un maillage solide pour que chaque famille trouve une solution adaptée à sa situation, en priorisant l'accès aux parents qui travaillent tout en gardant des moments pour les parents qui en ont ponctuellement besoin. Le soutien à la parentalité, avec les ateliers, les cafés des parents ou le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, complète cet accompagnement au quotidien, avec une attention particulière portée aux liens entre les générations.

Pour nos écoles, les canicules intenses de l'été nous amènent à préparer une démarche de fond basée sur l'audit des finances de la Ville, une analyse de chaque établissement, et une large concertation avec les équipes éducatives et les services de l'Éducation nationale, pour bâtir un plan d'actions pluriannuel à la hauteur des besoins réels. C'est aussi dans cet esprit que se poursuivent les travaux de l'école Henri Matisse.

Enfin, l'accompagnement de chaque enfant ne s'arrête pas à la sortie des classes : accueil dès 7 h, aide aux devoirs, référentes périscolaires dans chaque groupe scolaire... c'est toute une chaîne éducative que nous voulons irréprochable. »



Aux côtés des commerçants de Cournon-d'Auvergne

Acteurs essentiels de la vie locale, les commerçants contribuent à l'attractivité et au dynamisme de Cournon-d'Auvergne. La municipalité les accompagne au quotidien pour soutenir leur activité et préparer l'avenir.



Une Ville engagée aux côtés de ses commerçants

Le commerce de proximité constitue l'un des piliers de la qualité de vie à Cournon-d'Auvergne. Au-delà de son rôle économique, il participe à l'animation des quartiers, au lien social et à l'attractivité de la commune. C'est pourquoi la municipalité fait de l'accompagnement des commerçants une priorité. Cet engagement se traduit par une écoute attentive, une présence régulière sur le terrain et un dialogue constant avec les professionnels afin de répondre au mieux à leurs attentes et aux évolutions de leurs activités. Qu'il s'agisse d'un commerce de centre-

ville, d'un artisan, d'un restaurateur ou d'une entreprise implantée sur le territoire, chacun doit pouvoir trouver auprès de la collectivité des interlocuteurs disponibles, capables d'apporter des réponses concrètes et un accompagnement adapté.

Un accompagnement renforcé pendant les travaux InspiRe

Cette mobilisation est particulièrement visible dans le cadre de la phase 2 du projet de mobilités InspiRe. Consciente des contraintes que peuvent représenter



les travaux pour les activités économiques, la Ville de Cournon-d'Auvergne a veillé à placer les préoccupations des commerçants au cœur des échanges avec le SMTC. Des rencontres régulières sont organisées afin de faire le point sur l'avancement du chantier, d'identifier les difficultés rencontrées et d'apporter des réponses adaptées. À la demande de la municipalité, une signalétique spécifique a également été mise en place pendant toute la durée des travaux afin de maintenir la visibilité des commerces situés dans les secteurs impactés et de guider efficacement les clients vers les différentes enseignes. Cette attention constante vise à préserver l'activité économique et à limiter autant que possible les conséquences du chantier sur la fréquentation des commerces.

Une coopération permanente au service des acteurs économiques

La Ville s'appuie également sur une coopération étroite avec les associations de commerçants, et notamment avec Cournon Commerces Artisans, partenaire privilégié pour faire vivre le commerce de proximité. Cette collaboration permet de construire des actions adaptées aux réalités du terrain tout en restant à l'écoute de l'ensemble des commerçants de la commune.

La manager de centre-ville et l'adjoint au Maire en charge du commerce tiennent une porte ouverte à tous les professionnels qui souhaitent être accompagnés dans leurs projets ou leurs démarches. Au-delà de cet accueil, ils iront régulièrement à la rencontre des commerçants afin d'échanger directement avec eux, de faire le point sur leurs besoins, d'identifier les éventuelles difficultés et de construire ensemble des solutions. Cette proximité illustre la volonté de la municipalité de développer une relation de confiance durable avec les acteurs économiques locaux.

Dynamiser et revitaliser l'offre commerciale de Cournon-d'Auvergne

L'ambition portée par la municipalité est claire : renforcer durablement l'attractivité commerciale de Cournon-d'Auvergne. Cet objectif passe par la valorisation des commerces de proximité, mais aussi par une réflexion globale sur les habitudes de consommation et les attentes des habitants. La Ville entend développer l'attractivité des marchés, soutenir les initiatives locales et accompagner les commerçants face aux défis actuels, notamment la concurrence du commerce en ligne. Elle souhaite également multiplier les animations dans les différents pôles commerciaux afin de générer davantage de visibilité, de fréquentation et de convivialité. Les festivités de fin d'année en sont un exemple concret, avec des rendez-vous qui favorisent la venue du public tout en mettant en lumière le savoir-faire des commerçants locaux. En conjuguant écoute, accompagnement, partenariat et animation, la Ville affirme sa volonté de faire du commerce un véritable moteur de vitalité, d'attractivité et de dynamisme pour Cournon-d'Auvergne.

Éric Girard

adjoint au Maire en charge des animations de Ville, du commerce, des associations de loisirs et du devoir de mémoire

« Après 25 années passées comme commerçant, et ayant créé Dôme Fromages en 2018 à Cournon, je sais ce que représente le quotidien d'un professionnel : la gestion, l'incertitude, mais aussi l'attachement profond à sa ville et à ses clients. C'est cette expérience du terrain qui guide notre action depuis le début du mandat.

Notre méthode est simple : être présents, à l'écoute, et disponibles. C'est le sens de la porte ouverte que la manager de centre-ville et moi-même tenons à tous les

professionnels, mais aussi de notre présence sur le terrain pendant les travaux InspiRe, où nous avons obtenu une signalétique dédiée pour préserver la visibilité des commerces impactés.

Notre ambition ne s'arrête pas à l'accompagnement du quotidien. Nous voulons redonner à Cournon-d'Auvergne des marchés attractifs, une programmation d'animations qui fait vivre chaque quartier toute l'année, pour créer une véritable dynamique visant à soutenir l'activité des commerces.

Avec Cournon Commerces Artisans, nous construisons ces solutions ensemble, parce que la vitalité de notre ville se joue avant tout dans ses rues et sur ses marchés. »



Anticiper les dépenses pour prioriser les actions



Un audit financier a été lancé en mai dernier. Après une première phase consacrée à la situation de la Ville, les travaux vont se prolonger à l'automne dans une démarche de prospective budgétaire.

Cet audit vise autant à avoir une situation claire des finances de la collectivité qu'à disposer d'outils permettant d'anticiper et de prioriser les dépenses à venir. Les premières conclusions, rendues en juillet, dessinent un diagnostic clair de la situation budgétaire. Ces travaux se poursuivront dès septembre afin de structurer une véritable démarche de prospective financière, indispensable pour disposer de budgets équilibrés et d'une épargne nette permettant d'investir. Cette prospective doit notamment permettre de prioriser dans la durée les moyens financiers qui seront nécessaires pour la réalisation des grands projets de la mandature. Elle doit également permettre de dégager les marges nécessaires pour accélérer l'adaptation de nos bâtiments communaux aux effets du changement climatique, dans un contexte où les financements de l'État mis à disposition des communes connus sous le nom de « Fond Vert » ont fait en juin dernier l'objet de très fortes réductions.

Fabrice Clouvel

adjoint au Maire en charge des finances, des marchés publics, des assurances, de la citoyenneté et de l'efficacité de l'action municipale

« Une administration efficace contribue au bon fonctionnement des services, à l'équilibre financier de la collectivité et à la réalisation de ses projets. Dans cette perspective, un audit financier complet a été engagé afin de disposer d'une vision précise de la situation et de fonder les décisions à venir sur des données fiables. »

Cette démarche a pour objectif d'éclairer les choix budgétaires et de garantir une gestion responsable des ressources disponibles. Elle vise également à préserver la capacité d'investissement de la collectivité et à assurer que chaque projet soit évalué, chiffré et planifié en amont, afin de maintenir une cohérence entre les objectifs poursuivis et les moyens mobilisables.

La réduction, en juin dernier, des crédits du Fonds Vert nous rappelle également une évidence. Nous ne pouvons pas nous reposer sur les financements de l'État pour accélérer l'adaptation de nos bâtiments communaux au changement climatique. C'est donc à notre échelle, par une gestion rigoureuse et une hiérarchisation claire de nos priorités, que nous devons dégager les ressources nécessaires à cette transformation, qui concerne directement le confort et la sécurité des agents comme des usagers.

Rigueur et anticipation ne s'opposent pas à l'ambition, elles la rendent possible, durablement. »



La sécurité, un enjeu au cœur des préoccupations

Améliorer rapidement et fermement la sécurité, pour ensuite maintenir un cadre de vie paisible et accueillant : c'est l'objectif que la municipalité poursuit depuis le début du mandat.



Une première étape se concrétise avec la création de deux postes de policiers municipaux supplémentaires, qui viendront renforcer l'organisation actuelle du service et permettront d'engager une extension progressive des horaires en soirée. En parallèle, des études sont en cours pour améliorer et étendre les locaux de la police municipale, afin d'accueillir dans de bonnes conditions ses effectifs ainsi que le futur centre de supervision urbain, brique essentielle de la stratégie de vidéoprotection. Cette action est menée en coordination étroite avec la Police nationale.

Le maire a ainsi reçu, le 4 juin dernier, le directeur interdépartemental de la Police nationale, David Picot, pour renforcer encore ce partenariat au service des Cournonnaises et des Cournonnais.

Frédéric Genet

adjoint au Maire en charge de la sécurité, de la tranquillité publique et correspondant défense

« Nos engagements de campagne tracent une feuille de route claire, dont nous préparons la mise en œuvre, étape par étape.

Le premier enjeu est celui du recrutement pour permettre de renforcer nos effectifs. Pour y faire face j'ai noué des liens avec la communauté militaire et Défense Mobilité pour m'assurer d'un vivier de candidats de qualité.

Nos équipes ont aussi besoin d'un outil de travail à la hauteur de leurs missions. C'est pourquoi nous avons lancé des études pour une extension des locaux mis à disposition de nos policiers pour accueillir non seulement des effectifs élargis, mais aussi le centre de supervision urbain promis pendant la campagne. Un dispositif de vidéoprotection que nous jugeons indispensable

pour anticiper et répondre aux atteintes à la tranquillité publique, qu'il s'agisse de trafics, de dégradations ou de conduites dangereuses.

Cette stratégie ne se construit pas isolément. Le dialogue, noué à tous les niveaux avec les services de l'État, garantit une action coordonnée et complémentaire entre Police municipale et Police nationale. C'est en avançant ensemble que nous protégerons durablement notre ville. »



Seniors : une rentrée placée sous le signe du lien

Nouvelles activités du PRIS, réunion de prévention et transformation du Cornonet : découvrez une sélection d'actions menées par la Ville et le CCAS pour accompagner les seniors au quotidien.

Des rendez-vous pour apprendre, bouger et partager

Le nouveau programme du Point Rencontre Information Seniors (PRIS) est disponible. De septembre à décembre, les Cournonnais de 60 ans et plus pourront profiter d'une programmation riche, conçue pour favoriser le bien-vieillir, le maintien de l'autonomie et le lien social. Les habitués retrouveront les ateliers qui font le succès du PRIS : mémoire, marche douce, équilibre, forme, bien-être et santé, sophrologie ou encore loisirs créatifs. Les activités culinaires, avec Le PRIS aux fourneaux, la Semaine du

goût et les ateliers nutrition « Plaisir et santé au bout de la fourchette », invitent quant à elles à concilier convivialité et équilibre alimentaire. Le semestre fera également la part belle à la culture et à la créativité avec un atelier d'écriture, des séances « Le musée vient à vous » pour stimuler la mémoire par l'art, « Laissez-vous conter » à la médiathèque ou encore les rendez-vous cinéma. Les amateurs d'activités physiques pourront découvrir ou retrouver le Brain Ball, la Zumba Gold, le Tango Santé, le Rugby Santé, les ateliers danse ainsi que les traditionnels thés dansants. Des escapades, conférences,

Audrey Nierga

adjointe au Maire en charge des animations et actions pour les aînés et vice-présidente du CCAS

« Bien vieillir, c'est permettre à chacun de continuer à vivre pleinement. Parce que nos aînés méritent toute notre attention, la Ville déploie depuis le début du mandat son plan « Bien vieillir à Cournon-d'Auvergne », avec une ambition claire : répondre à leurs besoins, préserver leur autonomie et améliorer leur qualité de vie.

Cet engagement se traduit par le renforcement des actions qui leur sont dédiées, notamment en favorisant un parcours résidentiel adapté, qu'il s'agisse du maintien à domicile ou de l'accès à des structures d'accueil.

Nous agissons également pour lutter contre l'isolement, en proposant tout au long de l'année des animations et des temps de rencontre, notamment au PRIS. Un accompagnement personnalisé est également assuré auprès des personnes les plus fragiles, grâce à des appels réguliers et un suivi attentif. En période de canicule comme tout au long de l'année, cette vigilance constitue une priorité.

Parce que la prévention est essentielle, nous renouvelons le 12 octobre notre réunion d'information consacrée à la lutte contre les arnaques et les cambriolages, en partenariat avec la Police nationale et la Police municipale.

Enfin, la transformation du Cornonet illustre notre engagement pour des structures d'accueil de qualité, notamment en terme de confort thermique.

Tout est pensé pour améliorer le quotidien de nos aînés, tout en préservant ce qui est essentiel : la proximité, l'écoute et le lien humain. »



ateliers numériques, visites de convivialité à domicile et sorties viendront compléter cette programmation particulièrement variée. Les inscriptions sont ouvertes directement auprès du PRIS, situé à la Maison des Citoyens. Certaines activités sont gratuites, d'autres bénéficient de tarifs très accessibles, avec notamment une carte de dix séances proposée à 34 €.

Prévention des arnaques et cambriolages : un nouveau rendez-vous le 12 octobre

Face au succès rencontré avant l'été, la Ville renouvelle la réunion d'information consacrée à la prévention des vols, cambriolages, arnaques à domicile et cybermalveillance. Organisée en partenariat avec la Police nationale et la Police municipale, cette rencontre permettra aux participants de mieux identifier les méthodes employées par les escrocs et d'acquérir les bons réflexes pour protéger leurs biens, leurs données personnelles et leurs proches. Illustrée par des exemples concrets et des échanges avec les intervenants, cette action de sensibilisation s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de renforcer la prévention, l'information et la vigilance face aux risques du quotidien. Ouverte à tous les seniors sur inscription, elle se déroulera le lundi 12 octobre à 14 h, salle de l'Alambic. Les inscriptions, gratuites, sont à effectuer auprès du PRIS au 04 73 84 68 79 ou directement à la Maison des Citoyens.



Le Cornonet : une résidence autonomie qui poursuit sa transformation

Engagée depuis plusieurs mois par l'ancienne municipalité, la rénovation de la résidence autonomie Le Cornonet se poursuit et franchit une nouvelle étape. Menés en site occupé afin de permettre aux résidents de continuer à vivre dans leur logement pendant toute la durée du chantier, les travaux avancent et dessinent progressivement le visage d'une résidence métamorphosée.



Les interventions les plus visibles concernent désormais l'enveloppe du bâtiment. La finalisation de l'isolation thermique par l'extérieur et le remplacement des menuiseries ont transformé son apparence. Au-delà de cette nouvelle physionomie plus contemporaine, ces aménagements amélioreront durablement les performances énergétiques de la résidence. Les appartements gagnent en confort, été comme hiver, tout en offrant une meilleure protection face aux épisodes de fortes chaleurs ou de grand froid, dans un contexte où l'adaptation aux évolutions climatiques constitue un enjeu majeur.

À l'extérieur, les aménagements se poursuivent également avec la création d'une terrasse directement accessible depuis l'espace commun de convivialité. Ce nouvel espace de vie offrira aux résidents un lieu agréable pour partager un café, participer aux animations, accueillir leurs proches ou simplement profiter des beaux jours. Pensée comme un prolongement naturel des espaces collectifs, cette terrasse contribuera, elle aussi, à renforcer les échanges entre habitants et à lutter contre l'isolement.

Dans les logements, les travaux de modernisation se poursuivent. Les appartements sont progressivement rénovés afin d'offrir un espace de vie plus fonctionnel, plus confortable et mieux adapté à l'avancée en âge. Les interventions portent notamment sur les équipements et les aménagements intérieurs pour répondre aux besoins des résidents tout en favorisant leur autonomie au quotidien. La sécurité constitue également un axe fort du projet. Chaque résident bénéficie désormais d'un système de téléassistance disponible 24 heures sur 24, garantissant une prise en charge rapide en cas de besoin. Ce dispositif apporte une réponse rassurante aussi bien pour les habitants que pour leurs familles et participe au maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Au-delà de la rénovation du bâti, cette transformation s'accompagne d'un important travail de coordination entre les entreprises, les équipes de la résidence et le CCAS afin de limiter les nuisances liées au chantier et d'accompagner les résidents à chaque étape. Si les travaux modernisent les lieux, l'esprit du Cornonet demeure inchangé : offrir aux résidents un cadre de vie où l'accompagnement humain, la proximité des équipes, le lien social et la convivialité restent au cœur du projet collectif, au service du bien-vieillir à Cournon-d'Auvergne.

Le sport, un atout majeur pour Cournon-d'Auvergne

Le sport est un moteur de santé, d'épanouissement et de cohésion sociale. À Cournon-d'Auvergne, la municipalité renforce son engagement aux côtés des associations pour développer une pratique accessible à tous, accompagner les jeunes et promouvoir le dynamisme sportif du territoire.



Fête des sports et des loisirs

Le samedi 6 septembre, la Fête des sports et des loisirs invite petits et grands à découvrir gratuitement 65 activités proposées par les associations de Cournon-d'Auvergne. Au programme : initiations, démonstrations, stands d'information et jeux gonflables. Nouveauté cette année, un challenge sportif encourage les

participants à tester 10 activités, avec une récompense à la clé. La municipalité réfléchit à un changement de format pour l'année prochaine, pour étendre cette manifestation sur une semaine entière afin de renforcer la visibilité des activités proposées. Elle étudie également la création d'un Pass'Sport municipal afin d'aider financièrement les jeunes à s'inscrire dans une association sportive de Cournon-d'Auvergne.

Soutenir le mouvement sportif

À travers cet événement et les actions menées tout au long de l'année, la municipalité réaffirme son soutien aux associations sportives de Cournon-d'Auvergne, acteurs essentiels de la vie locale. En favorisant l'accès à la pratique pour tous, grâce au développement d'une offre sportive inclusive et adaptée aux seniors comme aux personnes en situation de handicap, elle entend renforcer l'image de Cournon-d'Auvergne comme une ville sportive, dynamique et ambitieuse, à l'image des nombreuses championnes et nombreux champions cournonnais qui portent haut les couleurs de la commune et s'illustrent régulièrement lors de compétitions régionales, nationales, voire internationales.

Halima Ladjemi

adjointe au Maire en charge du sport, du développement sportif et des événements sportifs

« Le sport forge le caractère et favorise la santé physique et mentale. Il véhicule des valeurs essentielles : le respect, la loyauté, la persévérance et le dépassement de soi. C'est cette conviction qui donne tout son sens à la Fête des sports et des loisirs du 6 septembre, avec 65 activités gratuites, portées par nos associations, pour donner à chacune et chacun l'envie de bouger et de découvrir une nouvelle discipline. Le nouveau challenge sportif, qui invite à tester dix activités, incarne bien cet esprit de dépassement de soi que nous voulons transmettre dès le plus jeune âge.

Cette « semaine des sports » que nous envisageons pour l'an prochain, tout comme le futur Pass'Sport municipal, traduisent une ambition claire. Que le coût ou le manque de visibilité ne soient jamais un frein à la pratique sportive d'un jeune Cournonnais.

Notre engagement va au-delà de cet événement. Soutenir nos associations, moderniser nos équipements, et surtout, rendre le sport accessible à tous, seniors comme personnes en situation de handicap. »





LE CENTRE DE LOISIRS

ŒUVRES LAÏQUES DE COURNON

Ouvert à tous, le Centre de Loisirs Œuvres Laïques de Cournon propose tout au long de l'année un large choix d'activités encadrées par des animateurs et responsables qualifiés et compte près de 3 000 adhérents. Rencontre avec cet acteur incontournable de la vie locale.

POUEZ-VOUS NOUS DIRE

QUELQUES MOTS SUR LE CENTRE DE LOISIRS ?

L'Association d'Éducation Populaire Centre de Loisirs Œuvres Laïques de Cournon, régie par la loi de 1901 est née le 27 octobre 1977. Au fil des années, Cournon-d'Auvergne a connu une extension rapide, s'est étendue et la population a considérablement augmenté pour dépasser 20 000 habitants. Le Centre de Loisirs Œuvres Laïques a évolué aussi s'est adapté pour offrir un maximum de services et d'activités sportives en loisirs (parfois compétition), culturelles, manuelles et sociales. Nos activités s'adressent à tous, aux enfants (dès 4 ans), aux jeunes, aux adultes et aux seniors.

COMMENT EST NÉE L'IDÉE DE PROPOSER UN ATELIER D'INITIATION À LA LANGUE DES SIGNES ?

Émilie Fructus, nous a sollicités pour transmettre son expertise. Dans le cadre de notre mission d'inclusion, nous avons souhaité offrir un espace d'apprentissage

permettant de faciliter la communication avec les personnes sourdes et malentendantes. Convaincus par la richesse de cette démarche qui permet de créer un lien social, nous avons mis en place ce nouveau créneau pour répondre à une demande croissante de découverte de la langue des signes.

PAR QUI SONT ANIMÉS CES ATELIERS ET COMBIEN DE PERSONNES Y PARTICIPENT ?

L'animatrice est Émilie Fructus, titulaire du diplôme de compétence en langue des signes française et enfant CODA (née de parents sourds). Forte de son parcours personnel et professionnel, elle propose une pédagogie interactive, via des jeux de société et des mises en situation. Les cours sont destinés aux adultes (1 séance par semaine) avec un minimum de 5 personnes pour la dynamique de groupe.

QUEL EST L'OBJECTIF DE CET ATELIER ?

L'objectif est d'acquérir les bases nécessaires pour échanger lors de conversations simples, tout en découvrant la culture sourde.

Au-delà de l'apprentissage ludique, cet atelier vise avant tout à briser les barrières de la communication. Il s'agit d'offrir un outil d'inclusion pour tous : faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap, accompagner ceux qui deviennent sourds ou malentendants dans leur adaptation, ou encore permettre aux entendants de découvrir des moyens de communication gestuels adaptés, y compris avec les petits. C'est un espace de partage où le contenu est adapté aux besoins spécifiques et au parcours de chaque participant.

QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Les ateliers sont ouverts à tous les publics et s'adressent à toute personne curieuse d'apprendre une nouvelle langue, qu'il s'agisse d'entendants, de sourds et de malentendants. Pour cette saison, le Centre de loisirs a structuré les cours en groupes adultes pour garantir une progression adaptée et optimale (lundi de 14h-15h / jeudi 18h30-19h30). Mais l'expertise de l'animatrice permet d'adapter les séances à un jeune public puisqu'elle anime aussi des ateliers dans les écoles primaires de Cournon-d'Auvergne.

ET AUSSI...

L'Atelier sera présent le 6 septembre au Centre de Loisirs pendant la Fête des Sports et des Loisirs.

CONTACT
CENTRE DE LOISIRS
ŒUVRES LAÏQUES
DE COURNON



centreloisircournon.comiti-sport.fr

contact@centredeloisirs-cournon.org

Une journée festive et familiale

POUR

LA SAINT-MAURICE

ÉDITION 2026

Chaque année, la Fête de la Saint-Maurice donne rendez-vous aux habitants et aux visiteurs pour une journée où traditions, spectacles et animations se mêlent dans une ambiance chaleureuse et festive. Le samedi 26 septembre, de 8h à 18h, venez flâner, vous émerveiller et partager un moment convivial en famille ou entre amis, au fil des rues et des animations de Cournon-d'Auvergne.

UN PATRIMOINE QUI REPREND VIE

Les gestes et savoir-faire d'autrefois reprendront vie à l'occasion de la Saint-Maurice.

Tout au long de la journée, les visiteurs pourront assister à des démonstrations de métiers anciens et échanger avec des passionnés qui perpétuent ces traditions.



Cette année encore :

Avec son énergie communicative, le crieur public Justin Pseudo déambulera dans les rues pour annoncer les animations, guider les visiteurs au fil de la journée et faire vivre l'esprit de la fête.

UNE JOURNÉE POUR PETITS ET GRANDS

La Fête de la Saint-Maurice réserve de nombreux moments de découverte et d'amusement pour toute la famille. Les enfants pourront profiter des balades à dos d'âne proposées par l'Asinerie de la Vioune, laisser libre cours à leur imagination avec les séances de maquillage de Place aux Jeux et retrouver les clowns Mikatris, qui apporteront leur touche de fantaisie à la journée.

Les incontournables manèges de la Compagnie Tête à Plumes feront également leur retour avec le Carrousel du Maharaja et, en nouveauté cette année, le Carrousel des Jardiniers. La Grande Houle, proposée par la Compagnie des Marchepieds, reviendra elle aussi pour cette édition pour offrir aux petits comme aux grands l'occasion de prendre un peu de hauteur.

Les familles pourront également s'amuser autour des jeux en bois proposés par la Ludothèque Temps de Jeu et profiter des déambulations des circassiens d'Étincelles et Compagnie, qui viendront rythmer la fête.

UNE FÊTE RYTHMÉE PAR LA MUSIQUE

Tout au long de la journée, la musique accompagnera les promeneurs.

Le PianAutomate de la Compagnie Achille Bataille, les concerts insolites de Monsieur Olavoix, les percussions de Kobra et les danses traditionnelles de La Pastourelle du Val d'Allier contribueront à créer une ambiance joyeuse et conviviale.



FLÂNER, CHINER ET PROFITER DE LA FÊTE

Entre la brocante / vide-grenier, les stands d'artisans et les différents espaces d'animation, la Fête de la Saint-Maurice invite chacun à prendre le temps de flâner et de profiter de l'atmosphère unique de cette journée.

Un repas convivial, organisé sur le temps du midi, viendra compléter la journée.

Un rendez-vous où se rencontrent traditions, découvertes et convivialité, pour une nouvelle édition à partager en famille ou entre amis au cœur de Cournon-d'Auvergne.

Scannez ce QR code ➡ pour découvrir le programme complet



SEPTEMBRE

► Dimanche 6

Fête des sports et des loisirs
Plaine des jeux - de 10h à 17h



► Jeudi 10

Présentation de saison
La Coloc' de la culture - 19h

► Vendredi 11

Match de Handball
HCCA/PCHB
Maison des sports - 20h30

► Dimanche 13

Marché de producteurs
Place de la République
de 8h à 12h30

► Mercredi 16

Collecte de sang
L'Astragale - de 8h à 11h

► Du vendredi 18 au dimanche 20

Journées Européennes du Patrimoine
Programme complet sur cournon-auvergne.fr

► Vendredi 25

Eidolons (jeune public)
Collectif L'Arbre Canapas
Musique, danse et arts numériques
La Coloc' de la culture - 14h30



Journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives

Stèle du cimetière de la Motte
17h30

Match de Handball

HCCA/Les Dragons
Maison des sports - 20h30



► Samedi 26

Eidolons (jeune public)
Collectif L'Arbre Canapas
Musique, danse et arts numériques
La Coloc' de la culture - 15h30

Fête de la Saint Maurice
de 8h à 18h

Programme complet sur cournon-auvergne.fr

► Samedi 26

Exposition de voitures anciennes
Parking de la buvette terrasse
de 9h à 12h



► Mardi 29

Conseil municipal
Retransmis en direct sur
[@VilledeCournonAuvergne](https://www.facebook.com/VilledeCournonAuvergne)
Salle du conseil - 18h30

OCTOBRE

► Vendredi 2

Cyrano
Collectif Chapitre Treize - Théâtre
La Coloc' de la culture - 20h30



► Samedi 3

Semaine Européenne du Développement Durable
de 10h à 17h30 - Programme complet sur cournon-auvergne.fr

► Samedi 3 et dimanche 4

43^e exposition des champignons
par le groupe Mycologique de Cournon-d'Auvergne
Salle Polyvalente
de 10h à 12h et de 14h à 18h



► Dimanche 4

Cournon en rose
Programme complet sur cournon-auvergne.fr

► Du mardi 6 au vendredi 9

Sommet de l'élevage
Grande Halle d'Auvergne



► Mercredi 7

Semaine Européenne du Développement Durable
de 10h à 17h30 - Programme complet sur cournon-auvergne.fr

► Vendredi 9

Match de Handball
HCCA/VDHB
Maison des sports - 20h30

► Dimanche 11

Marché de producteurs
Place de la République
de 8h à 12h30

► Jeudi 15

Répétition publique de l'Orchestre Symphonique des Dômes
La Coloc' de la culture - 20h30

► Du vendredi 16 au dimanche 18

Diversions
Programme sur cournon-auvergne.fr

24 ▶ L'AGENDA

► **Dimanche 18**
Compétition de BMX
Piste de BMX - de 9h à 18h

► **Mercredi 21**
Sueño (jeune public)
Compagnie Singe Diesel
Marionnettes
La Coloc' de la culture - 10h et 14h30



► **Vendredi 23**
Match de Handball
HCCA/ISTRES
Maison des sports - 20h30

► **Vendredi 30**
Hip-Hop Culture
Compagnie Supreme Legacy
Danse et musique
La Coloc' de la culture - 20h30



► **Samedi 31**
Exposition de voitures anciennes
Parking de la buvette terrasse
de 9h à 12h

NOVEMBRE

► **Dimanche 8**
Marché de producteurs
Place de la République
de 8h à 12h30

► **Mercredi 11**
Commémoration de la victoire et de la paix, anniversaire de l'armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France
Place de la Mairie - 10h45

► **Jeudi 12**
L'Éveil de la Plume (jeune public)
Compagnie Verveine Comète
Théâtre d'objets sonore, musical et visuel
La Coloc' de la culture - 14h45

► **Vendredi 13**
L'Éveil de la Plume (jeune public)
Compagnie Verveine Comète
Théâtre d'objets sonore, musical et visuel
La Coloc' de la culture 9h45 et 10h45

Match de Handball
HCCA/DMH
Maison des sports - 20h30

► **Samedi 14**
L'Éveil de la Plume (jeune public)
Compagnie Verveine Comète
Théâtre d'objets sonore, musical et visuel
La Coloc' de la culture - 10h



Brel a dit
Compagnie Costières et Trapillons
Théâtre
La Coloc' de la culture - 20h30



► **Vendredi 20**
Dans la maison de l'ogre
Compagnie Ex Machinae / Carole Thibaut - Théâtre
La Coloc' de la culture - 14h30



Match de Handball
HCCA/PAU
Maison des sports - 20h30

► **Samedi 21**
Dans la maison de l'ogre
Compagnie Ex Machinae / Carole Thibaut - Théâtre
La Coloc' de la culture - 20h30

► **Samedi 28**
Exposition de voitures anciennes
Parking de la buvette terrasse
de 9h à 12h

DÉCEMBRE

► **Vendredi 4**
Match de Handball
HCCA/MEHB
Maison des sports - 20h30

► **Dimanche 6**
Les Virtuoses en pleine tempête
Virtuoses et Compagnie
Spectacle musical
La Coloc' de la culture - 16h



► **Du mardi 8 au dimanche 13**
Concerts d'hiver
Programme sur cournon-auvergne.fr

► **Mardi 8**
Conseil municipal
Restransmis en direct sur
[@VilledeCournondAuvergne](https://www.facebook.com/VilledeCournondAuvergne)
Salle du conseil - 18h30



► **Du vendredi 11 au dimanche 13**
Marché de Noël
Salle polyvalente
Programme complet à venir sur cournon-auvergne.fr

► **Dimanche 13**
Marché de producteurs
Place de la République
de 8h à 12h30

LETTRE AUX COURNONNAIS

Le 22 mars, vous avez élu une nouvelle équipe pour conduire l'action municipale, et nous vous en remercions.

Dès les premiers jours, nous nous sommes mis au travail et avons engagé un état des lieux de la ville : bâtiments communaux, circulation, éclairage public, finances, sécurité et transition écologique. Il est et sera de notre devoir de vous en rendre compte.

Depuis le 1^{er} juillet, la circulation a été rétablie dans les deux sens sur l'axe est-ouest, permettant notamment de rejoindre plus directement la place depuis le quartier du Lac. D'autres ajustements seront étudiés, en concertation avec les habitants concernés.

La situation de la cuisine centrale appelle également une réponse urgente pour les enfants, les aînés et les agents qui y travaillent. Sa simple réhabilitation ne suffira pas : l'étude d'un nouvel équipement est en cours.

La canicule nous a contraints à annuler plusieurs manifestations. Nous remercions tous les bénévoles, les professionnels, les élèves qui avaient en amont travaillé à la préparation de ces dernières... Tout cela n'aura pas été fait en vain tant le fait de préparer ensemble présente déjà de belles opportunités de rencontres.

Cournon-d'Auvergne, deuxième ville du Puy-de-Dôme, ne dispose toujours pas d'une salle climatisée adaptée à l'accueil du public. Le projet d'espace culturel et artistique, inscrit dans notre programme, doit désormais avancer de manière réaliste et maîtrisée dans toutes ses dimensions.

Dans les écoles, des ventilateurs et des climatiseurs mobiles ont été achetés en urgence afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants. Les agents du Centre technique municipal ont également conçu, dans des délais très courts, des systèmes d'aspersion d'eau.

Plusieurs projets sont désormais à l'étude afin d'améliorer durablement le confort des enfants, des aînés, des agents et des usagers dans les bâtiments municipaux, notamment les écoles et l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Parallèlement, nous retravaillons le projet de modernisation de l'éclairage public afin d'en réduire le coût et d'accélérer le passage aux LED, qui ne représentent aujourd'hui qu'environ 15 % du parc.

En ce qui concerne la place République, le conseil municipal du 30 juin a approuvé l'installation de caméras sur la place, qui avait été inaugurée sans cet équipement. Un nouvel arbre y sera planté cet automne, après la disparition des deux bouleaux fragilisés par les travaux, la chaleur. Plus largement, la place de l'arbre et de l'emprise végétale devra être renforcée dans toute la ville.

Pour finir, signalons qu'un audit financier indépendant est en cours. Nous vous en présenterons les conclusions en toute transparence dans un prochain numéro.

DES CAPACITÉS PRÉSERVÉES ET UN AVENIR PRÉPARÉ

Le mandat 2020-2026 n'aura ressemblé à aucun autre, tant il a été marqué par une succession de crises qui ont bouleversé les équilibres des collectivités. Il a fallu préserver la capacité de la commune à agir et préparer l'avenir.

La Ville termine cette mandature avec une situation financière saine, comme le confirme le compte financier unique 2025 : un excédent de fonctionnement de près de 3,8 millions d'euros, une épargne brute supérieure à 11 %, une dette bancaire en diminution et des marges de manœuvre préservées.

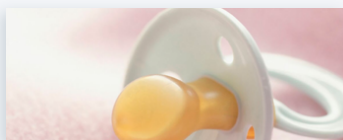
Ces résultats ne doivent rien au hasard. Ils sont le fruit d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissements réfléchis. Au-delà de Cournon Cœur de Ville, la commune a investi dans les écoles, les équipements sportifs, les bâtiments publics, la préservation du patrimoine, la transition énergétique et la qualité des espaces publics.

La réhabilitation et la modernisation de la résidence autonomie, la rénovation thermique de l'Hôtel de Ville, la végétalisation des cours ainsi que la réfection des toitures et des chaudières des établissements scolaires ou encore le renouvellement de la flotte de véhicules en sont des exemples concrets. Le développement de l'autoconsommation photovoltaïque, qui couvre désormais près de 23 % des besoins électriques des bâtiments municipaux, illustre cette volonté d'investir aujourd'hui pour réduire les charges de demain.

Ce mandat a aussi vu l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit et la création de voies réservées pour le trambus avec le projet Inspire. Ces choix répondaient à plusieurs objectifs : réduire les consommations d'énergie, limiter les dépenses, favoriser les mobilités collectives et améliorer durablement le cadre de vie. Leur remise en cause annoncée par la nouvelle majorité marque un changement d'orientation politique et interroge la préservation des bénéfices déjà obtenus.

Cette mandature aura également montré qu'il était possible de préserver un service public de proximité malgré un contexte budgétaire contraint. Les agents municipaux ont continué d'assurer leurs missions sans remise en cause de la qualité du service rendu. Ce choix traduit une conception claire de l'action publique : les agents ne sont pas une charge, mais la condition même de l'existence du service public local.

Au terme de six années difficiles, la commune conserve des marges de manœuvre, un patrimoine entretenu et des investissements dont les effets se prolongeront. Elle laisse à ceux qui exercent désormais les responsabilités municipales une capacité de choix. C'est, au fond, le véritable héritage de cette mandature.



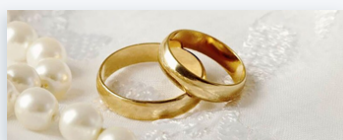
NAISSANCES

MAI

- Théo Petit
- Tiago Goutteratel
- Clara Serre
- Esmée Brismeur

JUIN

- Lucy Maze
- Angèle Vigier
- Ayden Longeon
- Mira Senyurek



MARIAGES

AVRIL

- Ilyas Haddouche et Inès Slassi

MAI

- Quentin Verdier et Aurore Servanin
- Alexandre Kiss et Nathalie Scislowski
- Christophe Vaissière et Zoé Legouest

JUIN

- Thibault Sourget et Lucie Charlat
- Benjamin Ambroise et Noémie Levadoux
- Arthur Coudon et Gwendoline Taillandier
- Morgan Poignant et Camille Fayolle

DÉCÈS

AVRIL

- Gilberte Javayon, veuve Solviche, 94 ans
- Madeleine Courtet, 73 ans

JUIN

- Stéphane Malmenaide, 54 ans
- Bernard Rolland, 91 ans
- Hervé Clement, 60 ans

NUMÉROS UTILES

▶ MÉDECINS DE GARDE

Pour connaître le médecin de garde, composez le **15**

▶ PHARMACIES DE GARDE

Consultez le site internet de la Ville
www.cournon-auvergne.fr

▶ POLICE NATIONALE

26 avenue de Lempdes
Composez le **17** ou le **04 73 77 52 70**

▶ POLICE MUNICIPALE

Composez le **04 73 69 90 75**

▶ SAPEURS POMPIERS

Composez le **18**

▶ DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU

Antenne de Cournon-d'Auvergne
59 avenue de l'Allier
Composez le **04 43 76 28 28**

▶ PROXIM'CITÉ

Composez le **0 800 300 029**

▶ PÔLE PROXIMITÉ

Composez le **04 73 69 94 91**

▶ DÉPANNAGES

- Gaz : **0 810 433 063**
- Électricité : **09 726 750 63**

▶ **MAIRIE**

Place de la Mairie
Tél. : **04 73 69 90 00**

Courriel :
contact@cournon-auvergne.fr

▶ **MAISON DES CITOYENS**

15 impasse des Dômes
Tél. : **04 63 66 22 66**

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi :
de 8h à 12h et de 13h à 17h

Le vendredi :
de 8h à 12h et de 13h à 16h



Optic 2000

OPTIC 2000 COURNON
50 Av. de la Libération
63800 Cournon d'Auvergne
04 73 84 86 04

OPTIC 2000 ZENITH
15 Rue de Sarliève
63800 Cournon d'Auvergne
04 73 61 89 05

NOS SERVICES

- OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
- PARTENAIRE DE VOTRE MUTUELLE
- CONTRÔLE DE VOTRE VISION
- OPTIQUE A LA VUE
- LUNETTES DE SOLEIL A LA VUE
- LUNETTES DE SPORT A LA VUE



MAISON & SERVICES

entretien du domicile



Ménage



Vitres



Jardinage

* Selon loi de finances en vigueur. L'annonce immobilière est un service non obligatoire et gratuit qui est mis en place par l'URSAF et la Direction générale des Finances publiques. Pour plus d'informations, rendez-vous sur les pages : www.maison-et-services.com/ados-financiers • www.impots.gouv.fr/portail/particuliers/emploi-domicile

MAISON ET SERVICES CLERMONT-FERRAND

04 73 59 38 42

RCS CLERMONT-FERRAND 840 562 995

www.maison-et-services.com

50% CREDIT D'IMPOT IMMEDIAT

SERVICES à la personne



BOULANGERIE DES DÔMES

[&]-M

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - SNACKING

5 AVENUE DES DÔMES
63800 Cournon-d'Auvergne

Tél. : 04 43 57 03 12

camifhabitat

RENOVATION | EXTENSION



Avant



Pendant



Après

Katia Douvizi
06 31 78 43 46
katia-douvizi@camifhabitat.fr

Agence Clermont-Ferrand Sud
4 Avenue de la République
63800 Cournon d'Auvergne



En accord avec Tomme Fraîche Productions
ANTOINE ÉVÉNEMENTS PRÉSENTE

LA TEAM Goldman

Nouveau show 2026
100% Goldman
avec plus de 100 choristes
sur scène



VEN. 4 DÉCEMBRE 2026
ZENITH D'Auvergne

Infos et réservation places PMR/PSH : 04 73 14 65 45 et points de vente habituels
Infos, Groupes, CE : Les Derniers Couchés - 04 73 14 65 45

Et si vous preniez 2 heures pour votre santé ?

Un bilan prévention gratuit dès 50 ans

Un temps d'échange approfondi avec un médecin et un psychologue, spécialistes de la prévention et du vieillissement





Santé



Alimentation



Activité physique



Sommeil



Équilibre & stress



Lien social



Mémoire

Pour qui ?

- Salariés du secteur privé dès l'âge de 50 ans
- Proches aidants sans condition d'âge
- Retraités Agirc-Arrco ainsi qu'à leur conjoint

Entièrement pris en charge par les caisses Agirc-Arrco
Sans avance de frais

Un bilan complet et personnalisé pour vous proposer des conseils adaptés à votre santé et à vos envies

Des solutions concrètes un suivi individuel et/ou des ateliers collectifs pendant 1 an pour accompagner vos progrès

Prenez rendez-vous !
04 73 27 87 10
centredeprevention.fr

Centre de prévention agirc-arrco

Votre centre le plus proche :
2 rue pierre boulangier
63100 Clermont-Ferrand
(à l'entrée de Clermont - Brézet)

Prévenir aujourd'hui pour mieux vivre demain

Les centres de prévention Agirc-Arrco sont dédiés à la prévention et au bien-être des plus de 50 ans.

8^H

18^H

FÊTE DE LA Saint Maurice

Samedi
26
SEPTEMBRE
2026

BROCANTE & VIDE-
GRENIER

SE RETROUVER EST TOUJOURS UNE FÊTE !


COURNON
d'Auvergne

Plus d'informations sur le site :
COURNON-AUVERGNE.FR

Rendez-vous annuel incontournable, la Saint-Maurice rassemble toutes les générations autour d'une fête conviviale célébrant les traditions locales. Au programme : foire artisanale, découverte des savoir-faire d'antan, déambulations festives, manèges et vide-grenier.



► Scannez le QR code ci-dessus
pour découvrir le programme !